

NOTICE D'UTILISATION

« Sensory Baby Test (SBT) » version ES

Le S.B.T. est un « ensemble d'outils » qui permet de dépister la normalité de certaines compétences du bébé (entre 6 et 24 mois).

Ce n'est pas un test de diagnostic. Le contrôle régulier et précis des possibilités auditives du nourrisson est indispensable.

Si les réponses au S.B.T. sont incomplètes, inadaptées, inconstantes ... une approche diagnostique progressive des capacités auditives doit être réalisée auprès des différents spécialistes.

En aucun cas, ce test permet d'annoncer et d'affirmer aux parents une déficience auditive.

L'interprétation des résultats doit être intégrée à l'interrogatoire des parents (et principalement de la mère) et à l'approche clinique évaluative progressive.

En cas de doute ou de réponses inadaptées, il est souhaitable de conseiller avec tact et prudence une évaluation plus précise et plus compétente des capacités sensorielles du bébé.

Il est indispensable :

- de toujours écouter et prendre en compte les observations et les « impressions » parentales.
- de contrôler très régulièrement les capacités sensorielles du nourrisson tout au long de son développement.
- de ne pas « rassurer » à tout prix et d'essayer de comprendre le comportement du bébé.

Ce petit étui contient :

- un bâton, léger, de couleur vive et attrayante.
- deux boîtiers (droit et gauche) qui permettent d'obtenir :
 - en poussant la molette en avant un son « aigu » et en en la poussant en arrière, un son « grave » dont l'intensité sonore est de l'ordre de 30 / 35 Db (à 30 cm. de l'oreille – bruit composé multifréquence)
 - en appuyant sur la molette du boîtier droit une lumière continue et sur la molette du boîtier gauche une lumière clignotante.
- un damier noir et blanc imprimé sur l'une des faces des boîtiers donnant un flux visuel attractif.

La présentation de ce matériel, dans un petit étui, facilite son emploi et son transport. Elle permet d'avoir un matériel simple et à portée de mains.



Installation de l'enfant

L'installation de l'enfant est importante afin de le sécuriser. Il doit rester habillé et maintenu sans contrainte par l'un de ses parents. Le plus souvent, l'examineur se tient devant l'enfant afin de lui parler et d'attirer son attention entre chaque sollicitation. Cependant, il est parfois nécessaire de se mettre derrière l'enfant et son parent. L'enfant est assis confortablement sur les genoux de l'un de ses parents, lui-même bien assis au fond de sa chaise, les jambes décroisées.

La stabilité posturale est assurée par une pression douce des mains sur le thorax.

Le contact affectif entre le médecin et l'enfant est établi par la parole et le geste ; toute sollicitation extérieure visuelle ou sonore doit être soigneusement évitée.

Le matériel est disposé de façon à pouvoir être pris discrètement, sans que l'attention de l'enfant soit attirée par le prélèvement des objets.

L'utilisation rigoureuse et précise du S.B.T. associée à une bonne installation du bébé permet ainsi d'apprécier ses compétences dans une approche évaluative clinique prenant en compte l'avis et les observations parentales et familiales.

C'est ainsi que le « Sensory Baby Test (SBT) » version ES permet une première approche :

a) de l'audition :

L'émission des sons, grâce aux deux boîtiers, est effectuée à droite et à gauche à une distance de 30 cm de l'oreille.

Il est nécessaire de placer les boîtiers hors de la vue de l'enfant (si nécessaire en se mettant derrière lui)

car il ne faut jamais oublier que l'enfant déficient auditif « entend » avec ses yeux.

L'orientation de la tête et du regard vers la source sonore permet d'apprécier les réponses auditives du bébé

à un seuil supérieur à 20 Db.

En cas de perte auditive, supérieure à 20/30 Db, de transmission (rétention importante au niveau de l'oreille moyenne) ou de perception, le nourrisson ne s'orientera pas ou seulement de façon inconstante et aléatoire vers la source sonore.



Insistons sur le fait que ce test permet, grâce à la bonne qualité d'orientation du nourrisson vers la source sonore, de contrôler ses capacités auditives mais rappelons :

- qu'il est indispensable de le répéter à chaque examen au fur et à mesure du développement du bébé
- qu'il n'est qu'un moyen de dépistage et non un moyen de diagnostic
- qu'en cas de mauvaise ou de non réponse d'orientation, il ne doit en aucun cas permettre d'affirmer une surdité mais seulement d'émettre un doute nécessitant une approche progressive plus précise et spécialisée.

b) des capacités motrices (tête, tronc, membres supérieurs ...)

- 1) le contrôle postural spontané de la tête et du tronc, et lors des rotations.
- 2) la capacité de préhension volontaire du bâton à droite et à gauche (dès 5 - 6 mois).
- 3) la capacité de supination des deux mains (le coude étant fléchi), des deux bras (le coude étant étendu). Il est ainsi possible d'apprécier une éventuelle asymétrie et surtout une raideur. Le mouvement de pronation-supination est induit par l'examineur à l'aide du bâton.
- 4) la qualité d'ouverture des deux mains, de la pince digitale et du déliement des doigts par la préhension pince-index de l'extrémité du bâton.



c) de la relation affective, émotionnelle, interactionnelle :

L'indifférence d'un nourrisson à l'égard de l'examineur, son manque d'intérêt pour le bâton, son manque de participation au jeu, peuvent ne tenir qu'à une mauvaise humeur passagère. Mais la répétition de ce refus à un examen ultérieur incitera à suspecter une difficulté psychoaffective.

d) de la vision :

- 1) la qualité de la poursuite oculaire est appréciée en utilisant la diode lumineuse des boîtiers, le bâton de couleur vive, le damier noir et blanc des boîtiers ...

Il est recherché une mauvaise fluidité de la poursuite oculaire, une rupture médiane, une instabilité du regard, un nystagmus, un reflet visuel anormal...

- 2) la recherche d'un strabisme est effectuée par la qualité du centrage du reflet pupillaire réalisé par les lumières.

Dans sa version complète le « Sensory Baby Test (SBT) » comprend aussi :

- un « œil de bœuf » permettant d'avoir un flux visuel plus intense.
- une paire de lunettes (monture nourrisson), munie de verres neutres avec deux secteurs nasaux, semi-opaques, dont les bords externes sont écartés de 35 mm, afin de vérifier que le bord externe du secteur soit tangent au bord nasal des 2 iris.

REPLACEMENT DES PILES

Pour chaque boîtier, pour confirmer l'émission des sons graves ou aigus par action de la molette une diode rouge au centre du boîtier s'allume.

Quand cette diode clignote, elle indique qu'il faudra penser au remplacement des piles.

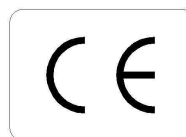


Pour remplacer les piles, dévisser la vis au dos du boîtier pour l'ouvrir.
Utiliser uniquement des piles de type 1,5 volts AAA Alcaline manganèse.
Respecter le sens des piles.



GARANTIE

Ce produit est garanti 1 an dans le cadre de son utilisation normale (les piles fournies sont hors garantie).



Matériel conçu et réalisé par le Groupe **OEM DEVELOPMENT** - 39 boulevard de la Romanerie
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU - Tél : 02.41.73.18.18 - Fax : 02.41.73.07.33 - E-mail : medical@creative.fr

Le Sensory Baby Test a été élaboré avec la collaboration du Docteur BEUCHER, Pédiatre, Directeur du CAMSP de Maine et Loire et de Monsieur CARRIOU, Audiologiste à Angers.